

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Rentrée en musique : 9ème édition !

Nogent-sur-Marne, le le 29 août 2025

Les Cmr participent à la 9e édition de la Rentrée en musique

Les Cmr se mobilisent de nouveau cette année pour assurer de nombreux ateliers musicaux partout en France lors de la prochaine édition de la « Rentrée en musique », le lundi 1 septembre 2025.

Cet évènement a pour objectif de marquer de manière positive le début de l'année scolaire et de mettre en avant les vertus éducatives de la pratique musicale collective. Cette année encore, les **ministères de l'Education nationale et de la Culture** apportent leur soutien aux Cmr pour contribuer à cette opération.

Ce sont ainsi une quarantaine de musiciens intervenants Cmr qui se mobilisent dans plus de 70 établissements scolaires sur une quinzaine de départements.

Au programme : chant choral, apprentissage de mélodies simples, accompagnement instrumental, accueil des nouveaux élèves en musique, etc.

Quelques interventions phares

• Ecole Ravannes — Ecuelles (77)

Proposé par Sylvie Ageorges | 150 élèves Reprise d'extraits d'opéra.

• Ecole élémentaire Villarceau — Lésigny (77)

Proposé par Marc Behin | 300 élèves

Déambulation dans l'école en chant choral.

• Ecole Saint-Maurice-sur-Aveyron — Saint-Maurice-sur-Aveyron (45)

Proposé par Ly-an Salin | 60 élèves

Flashmob et réinterprétation des chants de l'année scolaire précédente.

Ecole de La Chapelle aux Naux— La Chapelle-aux-Naux (37)

Proposé par Mylène Chesneau | 250 élèves

Chanson sur le thème de la rentrée accompagné de percussions corporelles.

Communication

Les Cmr accompagnent leur participation à l'évènement par un dispositif de communication sur les réseaux sociaux. De courtes vidéos présentant le travail des musiciens intervenants et des élèves partout en France sont mises en ligne en direct, pour une communication à suivre sur le <u>compte</u> Facebook et <u>Instagram</u> des Cmr ce lundi 1er septembre.







Quelques images de l'édition 2024

Les Cmr, qui sommes-nous?

Favoriser l'accès à la musique pour tous, tel est notre projet depuis 75 ans. Notre association s'engage au quotidien en faveur de la diffusion de la musique et d'une culture musicale de qualité. S'inscrivant dans les mouvements d'éducation populaire, nos actions contribuent « au vivre ensemble », au respect des droits culturels, à l'éducation à la citoyenneté ou encore à l'éveil du sens critique. Nos activités reposent sur l'engagement et le financement des collectivités locales partenaires, majoritairement situées en zone rurale.

À propos du métier de Musicien intervenant

Les Cmr conceptualisent et forment au métier de « musicien intervenant » dès 1953. Par la suite, les ministères de la Culture et de l'Education nationale créent en France le diplôme universitaire de musicien intervenant (DUMI) en 1984. Premier employeur de France de musiciens titulaires du DUMI, Les Cmr ont été précurseurs dans la mise en œuvre d'interventions musicales en milieu scolaire, principalement dans des petites communes du monde rural. Grâce aux partenariats construits avec plus de 350 collectivités territoriales qui assurent le financement des interventions musicales, nos 200 musiciens salariés collaborent au quotidien avec les enseignants du premier degré, dans une perspective éducative forte et à long terme, au bénéfice de quelques 130 000 élèves par an.